



Direction Départementale  
de l'Agriculture et de la Forêt



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

## Commune de Chanas

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

## ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

### Légende :

#### Niveau de contraintes \*

-  Zone d'interdictions
-  Zones de projet possible sous maîtrise collective
-  Zone de contraintes faibles
-  Zones sans contrainte spécifique

#### Nature du risque \*\*

- C, c : Crue rapide des rivières
- T, t : Crue de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V, v : Ravinements et ruissellements sur versant
- G, g : Glissements de terrain

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé  
voir encart au 1/25000

Chaque zone est référencée par deux indices de contraintes à appliquer

\*Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer

\*\*Le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas) éventuellement complété par un indice numérique

**Etude :**  
**03.G.7.3.106**



GEOPUS, SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Agence de GRENOBLE

14 A, rue de Mayencin

38400 SAINT MARTIN D'HERES

Tél. 04 38 37 00 11-Fax. 04 38 37 00 44

Agence de LYON

39, rue Domer

69007 LYON

Tél. 04 78 69 36 62-Fax. 04 78 69 36 62

Siège social  
Allée du Vivarais - Z.I.Sud - B.P.172  
26304 BOURG DE PEAGE cedex  
Tél. 04 75 72 80 00-Fax. 04 75 72 80 05

Date	Dessiné	Vérifié
02/2005	PM	FG
Modifié	Dessiné	Vérifié
05/2005	PM	FG

Ech : 1/5 000



Plan 4

